



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00281

Numéro SIREN : 801 691 122

Nom ou dénomination : 2CManagement

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2017 sous le numéro de dépôt 5431

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

2CManagement - COLLOMB Christine
38 CHEMIN DES CARRES
74100 Vétraz-Monthoux

V/REF :

N/REF : 2014 B 281 / 2017-B-5431

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 11/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

2CManagement
Société par actions simplifiée
38 chemin des Carres
74100 Vétraz-Monthoux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-5431 le 16/08/2017

R.C.S. THONON 801 691 122 (2014 B 281)

Fait à THONON-LES-BAINS le 16/08/2017,

L'un des Greffiers Associés



Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres	767	767	0
Immobilisations corporelles	6 071	2 251	3 820
Immobilisations financières (1)	70		70
TOTAL I (5)	6 908	3 018	3 890
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes	398		398
Créances (2) clients et comptes rattachés	11 579		11 579
Créances autres (3)	46		46
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	14 392		14 392
Charges constatées d'avance	340		340
TOTAL II	26 755	0	26 755
TOTAL GENERAL (I + II)	33 663	3 018	30 645
B - PASSIF			Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			1 000
Réserve légale			100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			5 938
Résultat de l'exercice			3 294
TOTAL I			10 332
3 - Dettes			
Emprunts et dettes assimilées (4)			132
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			932
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			9 227
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))			10 022
TOTAL III			20 313
TOTAL GENERAL (I + II + III)			30 645

Formulaire 2033B (applicable à compter du 31/12/2016)

A - RÉSULTAT COMPTABLE			
Produits d'exploitation			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	133 789
			248 935
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	7 767
			9 965
Autres produits			13
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			258 913
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			183 912
Variation de stock (marchandises)			3 090
Autres charges externes			21 669
Impôts, taxes et versements assimilés			952
Rémunérations du personnel			31 600
Charges sociales			12 647
Dotations aux amortissements			1 994
Autres charges			14
Total des charges d'exploitation (II)			255 878
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 035
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		1 716
	Charges financières (V)		876
	Impôts sur les bénéfices (VII)		581
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			3 294
B - RÉSULTAT FISCAL			
		Bénéfice	Déficit
		3 294	0
Réintégrations de l'exercice			
Provisions non déductibles		0	
Impôts et taxes non déductibles		581	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		3 875	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
		3 875	0

I- IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres	767			767	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	3 400			3 400	
Autres immobilisations corporelles	2 672			2 672	
Immobilisations financières					
	70			70	
TOTAL rubrique I	6 909	0	0	6 909	0

II- AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
		441	326	767
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	241	1 000		1 241
Autres immobilisations corporelles	342	668		1 010
TOTAL rubrique II		1 024	1 994	0

VI- DIVERS

Montant de la TVA collectée	23 366
Montant de la TVA déductible sur biens et services	38 094

I- PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	248 935
Production vendue - Services	9 965
TOTAL 1	258 900

II- CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris)	183 912
Variation de stocks (marchandises)	3 090
TOTAL 2	187 002

III- VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1- TOTAL 2)	71 898
--	--------

IV- CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉ DES ENTREPRISES

Si vous êtes assujetti (e) à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé (e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

Mono-établissement au sens de la CVAE	X
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	258 900

V- COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Effectif moyen du personnel	1
-----------------------------	---

2033-F COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	Nombre total de parts ou d'actions 2 correspondantes	100
--	---	------------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Madame	
	Nom et prénom	MAUREL Christine	Nom marital COLLOMB
	Nombre de part	90	Pourcentage de détention 90,00%
	Date de naissance	20/06/1966	Pays de naissance FRANCE
	Code postal de naissance	74950	Commune de naissance SCIONZIER
	Numéro, type et nom de voie	38 Chemin des carrés	
	Code postal	74100	Ville VETRAZ-MONTHOUX
2	Titre	Madame	
	Nom et prénom	COLLOMB Caroline	Nom marital
	Nombre de part	10	Pourcentage de détention 10,00%
	Date de naissance	29/10/1993	Pays de naissance FRANCE
	Code postal de naissance	74100	Commune de naissance ANNEMASSE
	Numéro, type et nom de voie	38, Chemin des carrés	
	Code postal	74100	Ville VETRAZ-MONTHOUX
	Pays	FRANCE	

2C THONON

2CManagement

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 38, Chemin des Carrés
74100 VETRAZ-MONTHOUX (HAUTE-SAVOIE)
801 691 122 RCS THONON LES BAINS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept,
et le 30 juin, à 10 heures

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la présidente.

Sont présentes :

- Madame Christine COLLOMB, propriétaire de 90 actions
- Mademoiselle Caroline COLLOMB, propriétaire de10 actions

Soit un total de.....100 actions

Madame Christine COLLOMB préside la séance en sa qualité de présidente.

Elle constate, en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes et du rapport de gestion
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Première résolution

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuvent le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la présidente et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3 294.20 €.

Les associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidente au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les associés donnent quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 294.20 euros de la manière suivante :

3 294.20 euros au compte « autres réserves »

Troisième résolution

Les associés décident de renouveler dans ses fonctions de président de la société pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2017

Sous réserve des pouvoirs que le code de commerce attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, et dans la limite de l'objet social et s'il y a lieu des clauses statutaires, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Il est le représentant légal de la société.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Par ailleurs, Madame Christine COLLOMB continuera à percevoir la rémunération qui lui avait été précédemment allouée au titre de ses fonctions.

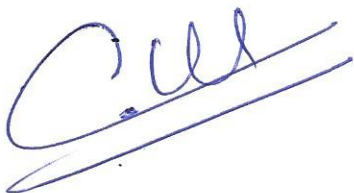
Remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner à nouveau, Madame Christine COLLOMB déclare accepter le renouvellement de ses fonctions et n'être frappée d'aucune déchéance ou incapacité de nature à lui interdire à exercer cette fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et les associés présents.

Christine COLLOMB



Caroline COLLOMB



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société 2CManagement

Représentée

Par son représentant légal, Christine COLLOMB en sa qualité de présidente

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale.

Christine COLLOMB

